



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION RÈGLEMENT

1) RÉSERVATION

La réservation doit être considérée définitivement confirmée après la réception de la « lettre de confirmation » que l'agence enverra seulement après avoir reçu les arrhes, la liste des locataires remplie entièrement et l'accord de la proposition de location signé.

2) ARRHERS / SOLDE

Le montant des arrhes est indiqué dans la « proposition de contrat » et doit être versé dans les délais indiqués, par virement bancaire ou carte de crédit sur notre site www.azgroup.it. Nous vous prions d'indiquer dans l'objet du versement le numéro de la « proposition de contrat » et le nom du locataire figurant sur la réservation. L'agence se réserve le droit de refuser les arrhes reçues en retard.

Le solde de la réservation devra être effectué à l'arrivée en liquide ou par chèque ou par virement bancaire au moins 4 jours avant l'arrivée.

3) RÉSILIATION/ANNULATION

Le client s'engage à communiquer dans les meilleurs délais à l'agence l'impossibilité d'effectuer le séjour et donc l'annulation de la réservation ;

a. si l'annulation est communiquée au moins 4 semaines avant la date de début du séjour, le client recevra un bon d'un montant égal aux arrhes versées, net des coûts de gestion, à utiliser pour une autre réservation dans nos structures dans l'année en cours ou l'année suivante;

b. si l'annulation est communiquée moins de 4 semaines avant la date de début du séjour, les arrhes versées seront perdues sans autre frais;

c. au cas où le client ne se présente pas le jour prévu pour le début du séjour (NO SHOW) sans avoir envoyé de communication écrite (via e-mail info@azgroup.it ou fax 0039.0431.763117) le client s'engage à verser le solde des jours qui seront, à cause de cette absence, non occupés.

d. en cas de nécessité prouvée (accident, maladie, annulation des congés etc) et avec un préavis d'au moins 10 jours, le client pourra demander à l'agence de repousser le séjour (sans en modifier la durée), au cours de l'année, pour un autre appartement éventuellement disponible en versant seulement les coûts de gestion.

Les bons de réduction ne sont pas cumulables avec d'autres offres ou promotions et pourraient ne pas être utilisables dans toutes les structures. Nous vous informons qu'il est possible d'assurer en ligne l'éventuelle annulation ou interruption anticipée des vacances et éventuellement l'assistance sanitaire, les accidents, la responsabilité civile, etc. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter par exemple le site Allianz Assistance ou Columbus Direct.

4) ARRIVÉE / ARRIVÉE REPOUSSÉE / ARRIVÉE MANQUÉE / DÉPART ANTICIPÉ

La remise des clés sera effectuée le jour fixé entre 16 H et 20 H.

L'agence se réserve le droit de remettre les clés de l'appartement avant cet horaire à qui le souhaitera, avec les précisions suivantes, que le client déclare expressément accepter:

a. l'appartement est livré dans l'état laissé par le client sortant;

b. aucune plainte ne peut être soumise au sujet de la propreté de l'appartement ;

c. au départ l'appartement doit être rendu en parfait état de propreté.

Dans certaines structures, vous pouvez demander à l'agence le service de EARLY CHECK-IN (30,00 €) avec la garantie de la livraison de l'appartement avant 12 H.

En cas d'arrivée tardive, veuillez aviser rapidement l'agence, dans le cas contraire l'appartement sera tenu à disposition jusqu'à 10 H le jour suivant, après quoi l'agence pourra le louer avec les conséquences visées au point 3 lettre c.

Si le client décide d'arriver un jour ou deux après la date prévue, il devra régler le solde à l'avance. Dans le cas où le client avance son départ, il n'aura pas droit à une réduction du loyer.

5) CONDITIONS DE LOCATION

a. Il est interdit d'héberger plus de personnes qu'il n'est indiqué dans la

« lettre de confirmation ». À cet égard, les enfants sont considérés comme les adultes. L'agence à sa seule discrétion, peut autoriser la présence d'une personne supplémentaire contre paiement d'une surtaxe.

b. Les clients sont tenus de respecter les règles de la maison et d'observer les heures de repos dans l'après-midi et la nuit (généralement 13 H 30 – 15 H 30 / 22 H 00 – 08 h 30).

c. Les clients s'engagent à prendre le plus grand soin de l'appartement et de ses équipements. Tout dommage doit être payé par le client.

d. Les plaintes au sujet de l'état de l'appartement sont acceptées uniquement si reçues le jour d'arrivée, pour les équipements et les accessoires connexes si reçues dans les 24 heures suivant l'arrivée.

e. Les animaux de compagnie peuvent vous accompagner seulement si demandé au moment de la réservation et après autorisation, en tenant compte des règles de chaque maison ou de la volonté du propriétaire de l'appartement et le paiement de la taxe supplémentaire. Dans tous les cas, il est interdit de laisser seuls les animaux à l'intérieur de l'appartement.

f. L'utilisation d'appareils de chauffage, de poêles, de climatiseurs et autres appareils ou accessoires énergivores n'est pas autorisée.

Pour vérifier le respect de ces normes et pour les travaux de maintenance, l'agence se réserve le droit d'entrer dans les appartements même en l'absence des locataires. Si de graves manquements apparaissent la location sera en droit d'être résolue avec effet immédiat.

6) ÉQUIPEMENT DES APPARTEMENTS

Les appartements sont meublés et équipés avec cuisinière à gaz, réfrigérateur, ustensiles de cuisine (vaisselle, couverts, verres, casseroles sauf poêles antiadhésives), une couverture et un oreiller pour chaque lit. Le client doit apporter le linge de table, les serviettes de toilette et les draps. Sur demande il est possible de louer des draps sur place. Les protège-matelas et les protège-coussins ne peuvent pas être utilisés comme linge de lit, s'ils sont rendus sales, des frais de blanchisserie seront facturés.

Dans la plupart des structures, la fourniture du gaz se fait à l'aide de bombonnes. Une fois vide, la bombonne sera rapidement remplacée uniquement pendant les heures suivantes : 9 H 00 – 12 H 45 / 15 H 45 – 19 H 45 (horaire d'été)

7) CAUTION

Pour garantir le respect de toutes les règles mentionnées ci-dessus, lors de la remise des clés, le client paiera à l'agence un dépôt de caution par carte de crédit ou par chèque. Chèques et formulaires de carte bancaire seront annulés / détruits dans les 48 heures suivant le départ. En cas de versement de la caution en liquide, l'agence, à sa discrétion, pourra demander au client d'attendre dans le bureau le contrôle de l'appartement (environ 20/30 minutes) ou effectuera le remboursement du montant par virement bancaire aux coordonnées qui doivent être communiquées par écrit.

La caution, dans le cas d'animaux ou de groupes de jeunes peut être augmentée jusqu'à 500,00 euros toujours à la discrétion de l'agence.

8) DÉPART

L'appartement doit être laissé libre, propre et bien rangé, à 09 H 00 au plus tard le matin du jour fixé. Même si le client a demandé et payé le service de nettoyage final, il est tenu de rendre l'appartement sans débris ni déchets, avec le réfrigérateur et le coin cuisine propres, la vaisselle et les casseroles nettoyées impeccablement et rangées dans les armoires appropriées.

À la discrétion de l'agence, le départ peut être autorisé même en dehors des heures d'ouverture du bureau, mais dans ce cas, l'agence se réserve le droit de restituer la caution par virement bancaire, à la charge du client. Si le jour du départ, après l'avoir vérifié, l'appartement est sale et mal rangé, le coût du ménage sera facturé selon les prix indiqués augmenté de 100 %.

Dans le cas où les casseroles, la vaisselle ou la poubelle ne sont pas trouvées parfaitement propres, un coût de 100 € sera facturé uniquement pour le nettoyage de celles-ci.

Si dans les appartements et / ou dans les jardins où étaient logés des animaux se trouvent des poils, des déjections ou des trous, 100 € seront facturés seulement pour cette raison.

En aucun cas les clés de l'appartement ne seront de nouveau remises.

9) RESPONSABILITÉ DE L'AGENCE

Aucune responsabilité ne peut être attribuée à l'agence, qui ne sert que d'intermédiaire entre le propriétaire et le client concernant les ruptures, les accidents, les pertes, les vols, les retards et les désagréments qui peuvent survenir dans l'appartement. Toutefois, l'agence aidera à résoudre les problèmes éventuels. Toute réclamation motivée doit être demandée sur place et faite par écrit. En cas de mauvais fonctionnement du climatiseur, l'agence fournira une installation mobile jusqu'à ce que la réparation soit effectuée ou un montant forfaitaire égal à 10 % du montant journalier de la location sera établi pour les jours où l'installation est en panne. Pour d'éventuels litiges judiciaires, le tribunal compétent est celui de Pordenone.

10) RÈGLES PARTICULIÈRES

- a. En cas d'imprévu, l'agence se réserve le droit de remplacer l'appartement attribué avec un autre ayant les mêmes caractéristiques.
- b. La demande d'un appartement particulier (numéro, étage, exposition, vue, etc.) est prise en compte par l'agence, qui ne peut cependant pas fournir de garantie.
- c. Les images du mobilier figurant dans le catalogue et sur le site Web doivent être comprises comme photos « type » et ne sont donc pas contraignantes pour tous les logements.
- d. Les prix ne sont pas contraignants pour tous les logements.
- e. Tous droits et taxes exigés par la municipalité (voir taxe de séjour) doivent être considérés comme un supplément et payés à l'arrivée.
- f. INTERNET WI-FI - Le service est fourni gratuitement dans les structures indiquées par le logo spécifique et peut être disponible dans le logement ou dans les parties communes (par exemple, piscine, réception, etc.). À l'arrivée seront donnés gratuitement 2 mots de passe par appartement. En cas de panne ou de dysfonctionnement du service, l'agence s'efforcera de contacter de toute urgence le fournisseur du service mais sans que ne puisse être imputée une demande d'indemnisation.
- g. TV SATELLITE - L'indication de TV satellite signale l'existence d'un système de satellite qui vous permet de recevoir quelques chaînes étrangères prédéfinies et non modifiables.

TV - À Bibione, en particulier dans les petits bâtiments, le signal de télévision est souvent faible, la réception des chaînes est donc limitée.

La gestion des antennes de télévision est de la responsabilité des gérants des bâtiments individuels et par conséquent l'agence ne peut intervenir qu'en passant par eux. Aucune demande d'indemnisation ne peut être attribuée à l'agence.

h. PISCINE – L'ouverture des piscines est garantie de mi-mai à mi-septembre selon les conditions météo au cours de cette période.

11) ACCEPTATION

Au moment de la réservation le client locataire accepte expressément tous les termes et conditions ci-contre.

ENREGISTREMENT

Inévitablement, en haute saison, une file d'attente peut se créer pour le solde du séjour et le retrait des clés de l'appartement. Pour maintenir l'ordre d'arrivée des touristes devant la porte du bureau, un petit écran tactile vous imprimera votre numéro d'accès. Quand votre tour arrive, vous pourrez accéder au bureau et vous rendre au guichet d'enregistrement indiqué sur l'écran. Pour des raisons de sécurité, l'accès est autorisé à un maximum de 2 personnes par appartement, munies des pièces d'identité de tous les occupants.

ENREGISTREMENT PRIORITAIRE / FAST CHECK-IN

Outre le service d'enregistrement, sur l'écran tactile se trouve également le service de FAST CHECK-IN avec entrée prioritaire qui NE peut être utilisé QUE par ceux qui :

1. Ont procédé au solde de la réservation au moins 15 jours avant leur arrivée exclusivement par virement bancaire (PAS DE CARTE BANCAIRE) aux coordonnées suivantes, en indiquant le numéro de dossier et le nom du locataire indiqué sur la « lettre de confirmation » ou « proposition de location » :
Bénéficiaire : AZ GROUP SRL
IBAN : IT52B 08965 36291 00500 5010048
 2. Ont rempli en ligne sur notre site www.azgroup.it l'inscription des clients / la liste des locataires ;
 3. Possèdent une carte de crédit pour le dépôt de caution.
- Tous les utilisateurs Fast Check-in recevront à leur arrivée un cadeau d'accueil.